



ADBU  
103 boulevard Saint Michel  
75 005 Paris

## **CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉTUDE CONSACRÉE À L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES EN BIBLIOTHÈQUES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE**

### **Éléments de contexte**

La pandémie de Covid-19 interroge en profondeur les missions, métiers et activités des bibliothèques et des bibliothécaires d'enseignement supérieur et de recherche.

Si ses multiples implications font écho, pour une partie non négligeable d'entre elles, à des évolutions et tendances identifiées depuis plusieurs années déjà, le caractère inédit de la situation sanitaire tend à renforcer, voire à renouveler certains questionnements prospectifs préexistants.

Face à ce contexte, l'ADBU, à travers sa commission permanente « Évolution des métiers et des compétences », estime plus que jamais nécessaire d'initier, pour l'année universitaire 2021-2022, une analyse ambitieuse de la situation des métiers des bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche, de leurs mutations récentes et de leur avenir, éclairée par les bouleversements vécus actuellement qui pourraient faire office de catalyseur, sinon de césure.

Afin que cette étude soit à la hauteur des enjeux identifiés, l'ADBU juge nécessaire d'être accompagnée par une assistance externe, avec échelonnement sur deux ans (2021, livrable : recueil d'informations et point d'étape ; 2022, livrable : finalisation de l'étude et promotion assortie).

### **Périmètre de l'étude et points d'appui**

#### **■ Périmètre :**

Orienter les réflexions, états des lieux et prospectives autour des problématiques suivantes :

- Le travail sur site, le distanciel, l'hybridité. Un focus spécifique devra être fait sur le travail à distance et le télétravail réglementaire.
- Les métiers et compétences en évolution, dans un contexte structurel de redéfinition des missions et des services : signalement et mise à disposition de la documentation imprimée et électronique ; soutien à la pédagogie ; soutien à la recherche ; discrimination et médiation de l'information ; transformations numériques ; communication externe et plaidoyer (*advocacy*) ; vie sociale et culturelle ; accueil, renseignement et médiation multicanal (présentiel/distanciel, synchrone/asynchrone) ; formation tout au long de la vie ; volets RSE et QVT ; mais aussi « soft skills » hors champ des compétences strictement « métiers ».
- L'interrogation des référentiels métiers et des statuts.
- Les mutations révélées/renforcées/induites par la crise sanitaire, en interne dans les bibliothèques mais aussi chez les publics qu'elles desservent (nouvelles attentes et tendances durables ? voire nouveaux publics ?).

L'ensemble de ces dimensions seront articulées de manière à dégager des perspectives, en conjuguant état des lieux et prospective ; en essayant, autant que possible, de décliner l'ensemble de ces réflexions par type de métiers/cadres d'emplois/activités.



■ Points d'appui :

- L'analyse des référentiels métiers : Bibliofil, Référens III (BAP F), RIME et REME, référentiel BnF, avec ce que cela révèle notamment des différentes approches/représentations des métiers et de leurs évolutions mais aussi des « *hard* » et « *soft skills* » d'aujourd'hui et potentiellement de demain.

- L'exploitation des rapports et études institutionnels consacrés aux métiers des bibliothèques et à leurs évolutions (notamment : rapports IGB/IGÉSR sur ces sujets, étude coordonnée par MEDIAT Rhône-Alpes, avec le soutien du MESRI, sur les activités des personnels d'ESR de catégories B et C), ainsi que de la littérature scientifique et professionnelle consacrée aux métiers des bibliothèques et à leurs évolutions (notamment : revues professionnelles de type *BBF* et *Arabesques* ; ouvrages professionnels de type Cercle de la Librairie et Presses de l'Esssib, mais également littérature internationale récente sur ces sujets, de langue anglaise en particulier ; mémoires d'étude de DCB-Essisib), avec ce que cela révèle notamment des représentations et des évolutions de l'image et de la légitimité des métiers.

- Des entretiens normalisés devront être menés auprès de différents types de protagonistes du champ des bibliothèques et plus largement de l'ESR, afin d'aboutir à une synthèse d'avis, de propositions et préconisations sur les métiers et leurs évolutions : 1/ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ; 2/ Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) ; 3/ organismes de formation (Centre régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, CRFCB, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Esssib, Unités régionales de formation à l'information scientifique et techniques, URFIST...) ; 4/ opérateurs nationaux ; 5/ associations professionnelles de l'ESR in et hors champ bibliothèques (ex : Conférence des présidents d'universités, CPU, Association des DGS, ADGS, Association des DRH, ADRH) ; 6/ établissements documentaires et d'ESR et personnels des bibliothèques, toutes catégories confondues, jugés représentatifs ; 7/ afin d'avoir un point de vue et un tour d'horizon dépassant le strict cadre français, associations professionnelles européennes et internationales ; 8/ afin d'avoir un point de vue inter-filière et une comparaison des tendances entre fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale, associations professionnelles de lecture publique et grands établissements (Bibliothèque nationale de France, BnF, Bibliothèque publique d'information, BPI).

■ Livrables attendus :

- 2021 : rapport de point d'étape du consultant avec ensemble du corpus d'informations associé.  
- 2022 : rapport définitif du consultant (articulant état des lieux, tendances et prospective), journée d'étude de lancement, communication *ad hoc*.

- NB : une retranscription des entretiens normalisés sera demandée. L'ensemble des données produites pourra être librement réutilisé par l'ADBU ou toute personne physique ou morale qu'elle aura expressément autorisée.

**Sélection du candidat**

Les candidats devront répondre en fournissant une note incluant :

- Une reformulation des préconisations et des attentes telles que comprises ;
- La méthodologie de travail ;
- Une description rapide des livrables compatible avec le cahier des charges ;
- Un calendrier compatible avec le cahier des charges ;
- Une proposition financière complète, TTC, incluant les frais de mission et de déplacement le cas échéant ;
- Une liste de références de travaux récents justifiant de l'expertise du candidat sur les questions d'évolutions des métiers et des compétences dans l'enseignement supérieur et/ou du domaine des bibliothèques et de la documentation ;
- Tout autre document jugé utile.



La réponse sera rédigée en français. L'ADBU procédera à une présélection des candidats sur la base de cette réponse. Pour ceux présélectionnés, un entretien sera organisé pour compléter le processus de sélection et préciser la réponse sur la méthodologie, le contour et le calendrier.

Le cas échéant, la capacité d'adaptation de l'étude à l'évolution externe du contexte (modifications règlementaires ou statutaires par exemple) serait appréciée et devra être prise en compte.

### **Personnes mobilisées**

Au sein du CA de l'ADBU :

- Johann Berti, pilote de la commission « Évolution des métiers et des compétences » (« Métiers » en abrégé)
- Sandrine Gropp, bureau du CA, vice-présidente
- Cécile Swiatek, bureau du CA, secrétaire générale

Au sein de la commission « Métiers » :

- Mathilde Barthe, directrice de MEDIAL Grand-Est
- Fabrice Boyer, directeur des BU de l'université Clermont-Auvergne
- Thomas Chaimbault, responsable du pôle Formations initiales des fonctionnaires stagiaires, Enssib
- Corinne Maubernard, directrice adjointe SCDU Avignon [auteure d'un mémoire DCB sur l'hybridité en bibliothèque]
- Antoine Meylan, responsable de l'accueil des publics et correspondant formation, SCDU Pau et Pays de l'Adour
- Lola Mirabail, directrice adjointe SCDU Caen
- Gaylord Mochel, chargé de mission formation continue, innovation et prospective, SCDU Aix-Marseille [ancien co-responsable de l'URFIST Occitanie]
- Odile Nguyen, directrice adjointe de MEDIAT Rhône-Alpes
- Noémie Rosemberg, responsable des services aux publics, BIU Santé, Université de Paris [auteure d'un mémoire DCB sur les référentiels]

Contact et référent pour ce dossier : Johann Berti, pilote de la commission « Métiers » - [johann.berth@univ-amu.fr](mailto:johann.berth@univ-amu.fr)

La liste des personnes mentionnées ci-dessus pourra être modifiée ou complétée sur information des responsables de l'ADBU.